



Petra

Interreg
POCTEFA



Cofinanciada per
la UNIÓN EUROPEA
Cofinanciada per
l'UNION EUROPEENNE

DEMANDE DE DEVIS

Restauration de deux ouvrages en pierre sèche à Nohèdes
Dans le cadre du projet POCTEFA PETRA

CAHIER DES CHARGES



1. Contexte

Le présent marché s'inscrit dans le cadre du programme transfrontalier POCTEFA PETRA. Ce projet ambitieux a pour objectif principal la préservation, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel lié à la pierre sèche dans l'espace transpyrénéen. Il répond à un double enjeu : renforcer la cohérence des actions de conservation menées des deux côtés de la frontière et soutenir un modèle de développement durable, ancré dans l'histoire et les savoir-faire locaux.

La pierre sèche, technique ancestrale de construction sans liant, constitue un élément fondamental du paysage et du patrimoine des Pyrénées. Utilisée pour édifier des murets, cabanes, chemins, terrasses, ponts ou orris, elle témoigne d'un mode de vie pastoral et agricole aujourd'hui menacé. PETRA entend non seulement restaurer ces éléments bâtis, mais aussi faire connaître leur valeur culturelle, écologique et identitaire.

Coordonné par la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), PETRA réunit une diversité de partenaires : Parcs naturels régionaux (Pyrénées catalanes, Pyrénées ariégeoises), collectivités locales (comme la Comarca de Sobrarbe), institutions universitaires (Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Lleida) et structures andorranes.

Les deux sites concernés se situent sur la commune de Nohèdes (66) :

- Le pont de la Molina, vestige d'un pont sur un ancien chemin de transhumance reliant Nohèdes au Capcir.
- L'Orri del Clot, ancien abri pastoral en pierre sèche situé sur les hauteurs du Clot dans la Réserve Naturelle de Nohèdes.

Ces restaurations ont pour objectif de préserver le patrimoine local, sécuriser les ouvrages, et valoriser leur usage pour les randonneurs et habitants.

2. Objet de la prestation

2.1 Description Générale

Les travaux sont répartis en deux lots :

- **Lot 1 – Pont de la Molina :**

- Restauration de l'arche, du tablier et des abords du pont (granite, pierre sèche).
- Nettoyage du chemin d'accès, enlèvement des pierres obstruantes.

• **Lot 2 – Orri del Clot :**

- Restauration complète de l'Orri del Clot en pierre sèche (mur, couverture éventuelle).
- Stabilisation de l'assise, reprise des murs dégradés.

Les deux sites d'intervention se situent au sein de la Réserve Naturelle de Nohèdes. À ce titre, l'entreprise devra impérativement respecter l'ensemble des dispositions réglementaires en vigueur relatives à la protection de l'environnement et du patrimoine naturel :

- Pas de pollution sonore ou visuelle
- Pas de stockage de matériaux hors emprise
- Aucune dégradation de la flore/faune environnante
- Gestion des déchets strictement encadrée

En outre, le site d'intervention étant situé en zone classée (Réserve Naturelle de Nohèdes), une autorisation d'intervention en site protégé est requise. Cette demande a été instruite en amont par les maîtres d'ouvrage (Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et commune de Nohèdes), qui fourniront à l'entreprise les autorisations administratives nécessaires avant le démarrage du chantier.

2.2 Techniques et exigences

- Restauration en pierre sèche traditionnelle, sans liant.
- Fourniture de pierres si nécessaire (provenance locale privilégiée).
- Réalisation conforme aux règles professionnelles :
 - Guide des bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche (CAPEB-ABPS, 2008) OU équivalent
 - Techniques de construction des murs en pierre sèche – règles professionnelles (ABPS, 2017) ou équivalent
- La réalisation devra restituer l'esprit des anciens murs et devra s'harmoniser avec les murs de soutènement des terrasses existantes.

2.3 Conditions particulières

- Un membre de l'équipe devra obligatoirement être titulaire ouvrier/compagnon professionnel en pierre sèche.
- Visite préalable obligatoire sur site pour évaluer les contraintes.
- Approvisionnement et logistique adaptés à l'accessibilité à pied (notamment pour le pont).

- Pour le site du Pont de la Molina un nettoyage/élagage sera préalablement réalisé par les services de la mairie afin de rendre praticable la zone et faciliter l'intervention de restauration.

2.4 Sécurité et protection

Sécurité et Protection de la Santé des Travailleurs : le chantier est soumis aux dispositions de la Loi n° 93.1418 du 31 Décembre 1993 et des textes pris pour son application. L'entreprise devra intégrer dans son offre ces dispositions.

Les principes généraux de préventions nécessaires à l'intégration le plus large possible de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail aussi bien dans sa proposition de prix que lors de l'exécution des travaux.

L'offre de l'entrepreneur comprend implicitement tous les frais de matériels et équipements nécessaires pour garantir à chaque instant la sécurité des biens et des personnes conformément aux réglementations en vigueur. Il devra fournir et installer tous les échafaudages et prendre les mesures de sécurité nécessaires pour la réalisation de ses travaux.

2.5 Garantie

L'artisan est responsable du sol sur lequel est garanti l'ouvrage, des vices de construction pendant la durée du chantier et une durée de 10 ans après son exécution. La garantie pourra s'appliquer, sous réserve des dispositions légales et réglementaires (notamment de l'article 1641 du code civil et des articles 1386-1 et suivants du code civil), aux matériels défectueux (vieillesse prématurée, usure anormale, défaut de réalisation). Toute dégradation liée à un acte de vandalisme ou autre sinistre situé hors emprise de l'ouvrage (chute de pierres, accident, etc) est exclu de la mise en œuvre de la garantie.

3. Planning prévisionnel

- Lancement de la consultation : **11 août 2025**
- Date limite de réponse : **22 septembre 2025**
- Début des travaux : **de fin septembre à mi-novembre 2025**
- Durée estimée :
 - Lot 1 (Pont) : 3 semaines
 - Lot 2 (Orri) : 2 semaines

En cas de conditions météorologiques exceptionnelles rendant le chantier impossible ou dangereux, un report pourra être négocié.

4. Suivi de chantier et réception des travaux

4.1 Suivi de chantier

Le chantier sera supervisé par la technicienne patrimoine du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, la Mairie de Nohèdes et la Réserve Naturelle de Nohèdes (pour la partie environnement).

Des points de suivi de chantier seront organisés régulièrement, les dates seront déterminées en amont du démarrage du chantier.

4.2 Réception des travaux

La réception des travaux interviendra à l'issue de leur achèvement, sous forme d'une réception finale prononcée contradictoirement entre le maître d'ouvrage et l'entreprise titulaire du marché.

Un procès-verbal de réception établi par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, et la Mairie de Nohèdes sera établi, mentionnant :

- Les éventuelles réserves émises par le maître d'ouvrage ou ses représentants ;
- Les délais impartis pour la levée desdites réserves, le cas échéant.

4.3 Valorisation du chantier

Une action de valorisation est prévue à l'issue des travaux, dans le cadre du projet POCTEFA PETRA. Elle visera à présenter le savoir-faire mobilisé, les techniques de restauration en pierre sèche, ainsi que l'histoire des ouvrages. Une visite commentée ou une action pédagogique pourra être organisée en fin de chantier.

5. Présentation de l'offre attendue

Le dossier de réponse devra comprendre :

- Présentation de la structure et des compétences de l'équipe
- Attestation CQP du ou des intervenants
- Références sur chantiers similaires
- Assurance RC et décennale
- Méthodologie d'intervention (approvisionnement, sécurité...)
- Planning détaillé

- Offre financière par lot + visite de terrain préalable
- Présent Cahier des charges signé

6. Critères d'évaluation

Sur 100 points

- Prix : 50 points
- Qualité technique et méthodologie : 50 points

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : lundi 22 septembre 2025

A ENVOYER PAR EMAIL A christelle.frau@pnrpc.fr copie à patricia.oster@pnrpc.fr

A, Le

Le Candidat ou le Titulaire, signature et cachet